



Comité Social d'Administration de la gendarmerie nationale (CSA GN) du 17 octobre 2024

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le Premier ministre a présenté le 10 octobre dernier le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 porté par le Gouvernement. Globalement, ce sont, une fois de plus, les fonctionnaires qui sont stigmatisés et rendus responsables de la dette publique. Une fois de plus, c'est le service public, donc le service rendu aux Françaises et aux Français, qui va encore être impacté par le manque de moyen.

Le ministère de l'Intérieur ne devrait pas être concerné par les coupes sombres. Au contraire, son budget devrait être abondé de près de 600 millions d'euros.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande que notre Institution puisse bénéficier d'une rallonge budgétaire conséquente afin de pouvoir mener à terme des dossiers importants au profit des personnels civils.

Le premier dossier concerne la gestion RH. En effet, depuis plusieurs années, le **SNPC FO GENDARMERIE** n'a de cesse de réclamer des ETP pour qu'enfin nos collègues puissent être mieux gérés !!!

Les erreurs de payes, les trop-perçus, les retards d'avancement de grade et d'échelon, les revalorisations d'IFSE non prises en compte, les attestations employeur pour nos collègues contractuels délivrées avec 2 mois de retard...

Trop de personnels civils souffrent au quotidien de ces erreurs et de ces retards. Tout ceci n'est plus acceptable !!! Une fois de plus, le **SNPC FO GENDARMERIE** demande la restitution des 35 à 40 ETP pris à la GN lors de la création des SGAMI !!! Nos collègues mènent à bien leur mission de service public et, à ce titre, ils méritent le respect et la considération du ministère de l'Intérieur et de sa DRH !!!

Le deuxième dossier concerne nos collègues psychologues. Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande l'alignement immédiat sur les nouvelles grilles indiciaires de l'ensemble des psychologues recrutés avant 2024. Il s'agit là de rétablir une équité de salaire entre des agents qui font le même travail, parfois au sein d'une même région. Au regard du mal-être ambiant au sein de la Gendarmerie que ce soit dans la sphère opérationnelle ou dans celle du soutien, nous remarquons au quotidien le travail précieux et fondamental des psychologues dans l'écoute et l'accompagnement. Ces agents méritent également respect et considération.

Le troisième dossier concerne l'aide à la restauration. Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande le passage immédiat à l'Aide Complémentaire Harmonisée (ACH) de **tous** les cercles mixtes éligibles n'ayant pas encore basculé dans ce dispositif y compris ceux des COMGEND.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande également que des directives claires et précises soient immédiatement données pour que des conventions soient signées avec des points chauds pour les agents n'ayant pas accès à un restaurant

conventionné. Il est temps que l'ensemble des personnels civils de la gendarmerie puisse se restaurer à moindre coût. C'est une question d'équité mais aussi et surtout une question de pouvoir d'achat !!!

Le quatrième dossier concerne l'ISS. Le **SNPC FO GENDARMERIE** demande que cette mesure profite à l'ensemble des personnels civils de la gendarmerie. L'ISS est liée aux risques qu'encourent nos collègues en travaillant au sein des casernes de la gendarmerie. A ce titre, les ouvriers de l'État et les contractuels méritent d'être pris en compte ! S'agissant des ouvriers de l'Etat, la DGGN s'était engagée à trouver une solution dès lors que les fonctionnaires bénéficieraient de la mesure. Qu'en est-il ?

Le cinquième et dernier dossier concerne le sous-effectif récurrent au sein du soutien la gendarmerie. Le **SNPC FO GENDARMERIE** rappelle qu'il ne peut pas y avoir d'opérationnel sans soutien. Malheureusement, nous constatons tous les jours, le mal-être ambiant au sein de nos établissements. Dans tous les services, nos collègues sont en souffrance !!! À quand une prise de conscience ? À quand un état des lieux ? À quand une augmentation des effectifs ?

Le **SNPC FO GENDARMERIE** attend la nomination du nouveau Directeur général de la gendarmerie nationale. Le **SNPC FO GENDARMERIE** espère que le nouveau Directeur portera de la considération à l'égard du CSA-GN. La présence de notre Chef au sein de cette instance marquerait respect et considération vis-à-vis de notre composante !!!

Merci pour votre écoute.